

20 000 francs de moins pour la Fondation Rilke

SIERRE La commune veut réduire sa subvention à l'institution culturelle. Cette coupe pourrait être fatale à de nombreuses activités.

PAR FLORENT BAGNOUD@LENOUVELLISTE.CH / PHOTO SACHA BITTEL@LENOUVELLISTE.CH

Depuis plusieurs années, la Fondation Rilke de Sierre perçoit une subvention communale de 80 000 francs pour financer ses frais de fonctionnement. Cela pourrait ne plus être le cas dans un avenir proche. C'est du moins ce que laisse penser le budget 2021 de la municipalité, qui prévoit soutenir la fondation à hauteur de 60 000 francs, soit 25% de moins que jusqu'à présent.

La médiation culturelle en danger

Pour Brigitte Duvillard, directrice de la Fondation Rilke, cette diminution pourrait mettre en jeu la survie de cette institution. «Notre budget total est de 250 000 francs. Vu le principe de la subsidiarité, cette coupe budgétaire aura un effet domino qui mènera à la réduction des autres subventions que nous recevons du canton et de la Loterie romande, mais aussi de nos fondations partenaires.»

Ces dons constituent l'essentiel des revenus de l'institution. Concrètement, si ces baisses devaient se confirmer, celle-ci pourrait se trouver dans l'impossibilité de poursuivre ses objectifs en matière de médiation culturelle. Les collaborations régionales, nationales et internationales, mais aussi l'organisation d'événements, de visites guidées et de vitrines temporaires pourraient en pâtir. Selon Brigitte Duvillard, seul le musée de la Maison de Courten et son exposition permanente y survivront. «Sans médiation culturelle, il sera compliqué de proposer de nouveaux projets et attirer de nouveaux visiteurs.»



Directrice de la Fondation Rilke, Brigitte Duvillard craint que la coupe budgétaire de la ville de Sierre ne soit fatale à l'institution culturelle. SACHA BITTEL

Cette décision ne traduit en rien un manque de reconnaissance du Conseil municipal envers le travail abattu par la Fondation Rilke.

OLIVIER SALAMIN
CONSEILLER MUNICIPAL CHARGÉ
DE LA CULTURE

La Fondation Rilke garde toute-fois espoir. Depuis la mi-novembre, 170 de ses partenaires – écrivains, universités, musées, fondations – ont signé un

appel encourageant la ville à revenir sur sa décision.

Et lors du Conseil général du 9 décembre, le conseiller général AdG Stéphane Anderegg, par ailleurs président du conseil exécutif de la Fondation Rilke, proposera au plénum un amendement interpartis visant à rétablir le montant de la subvention communale à 80 000 francs. «Nous ne comprenons pas pourquoi le Conseil municipal cible notre fondation. Pour économiser 20 000 francs, il reprend d'une main ce qu'il a octroyé de l'autre. Et il est à craindre que les autres institutions culturelles de Sierre soient soumises au même régime.» La ville indique qu'elle a l'intention de pour-

suivre ses soutiens à ces partenaires culturels. En ce qui concerne la coupe budgétaire de la Fondation Rilke, «c'est la proportion à hauteur de laquelle nous subventionnons cet acteur qui nous a interrogés», explique Olivier Salamin, conseiller municipal chargé de la culture. «Le soutien de la ville représente jusqu'à présent environ 40% du budget de la Fondation Rilke. A titre de comparaison, il est de 10 à 20% pour nos autres partenaires.»

L'exécutif prône un soutien plus régional

Par le passé, la municipalité avait expérimenté une baisse linéaire des différents soutiens culturels, avec un impact qui avait été jugé négatif sur les petits subsidiaires. Cette fois-ci, l'exécutif a choisi de revoir certains soutiens importants à la baisse. «Cette décision ne s'est pas prise de gaieté de cœur. Elle ne traduit en rien un manque de reconnaissance du Conseil municipal envers tout le travail abattu par la Fondation Rilke», explique Olivier Salamin.

Et d'ajouter que la situation financière sierroise (ndlr: 5,8 millions de déficit prévu en 2021) a mené à des économies dans tous les secteurs. Reste qu'une diminution de 20 000 francs peut peser plus lourd dans le budget d'une institution culturelle que dans d'autres domaines. «Nous comprenons l'inquiétude de la Fondation Rilke. Mais au vu du rayonnement de cette institution, l'exécutif est d'avis que la solution peut passer par des soutiens plus importants du canton et des acteurs publics comme privés.»



A l'achat de 6 chaises, la 6^e offerte!

Offre valable pour la chaise Eames Plastic Side Chair D58

vitra

anthamatten
MEUBLES

Route cantonale 2, 1163 Vitroz - 027 766 40 40

f @ in

trisconi
MEUBLES VIONNAZ

Route de Léman 33, 1895 Vionnaz - 024 481 17 18